

**NEXTRADIO TV**  
Société Anonyme au capital de 564.524, 24 €  
Siège social : 12, rue d'Oradour-sur-Glane, 75 015 Paris  
433 671 054 RCS Paris  
(la "**Société**")

## **AVIS RELATIF A L'INFORMATION DES PORTEURS DE BSAAR**

Les porteurs de bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (les "**BSAAR**") de la Société, détachés des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables de la Société, (les "**OBSAAR**"), émises le 27 novembre 2008 et ayant fait l'objet d'un prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") n°08-213 en date du 10 octobre 2008 ;

### **Sont informés que :**

Dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 19 989 280 euros faisant l'objet d'un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF numéro 09-0242 du 28 août 2009,

à l'issue du règlement-livraison de l'augmentation de capital intervenu le 25 septembre 2009,

et conformément à l'avis publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* par la Société le 31 août 2009 et aux règles d'ajustement visées au point 4.2.2.4 du prospectus des OBSAAR mentionné ci-dessus et de la détermination de la nouvelle parité d'exercice déterminée avec trois décimales par arrondi au millième le plus proche (0,0005 étant arrondi au millième supérieur),

la nouvelle parité d'exercice des BSAAR s'établit désormais à 1,071 action NextRadio TV (code ISIN FR0010240994) pour 1 BSAAR, moyennant un prix d'exercice de 21,23 euros par BSAAR.

Conformément aux dispositions légales et contractuelles applicables, le rapport d'ajustement a été calculé d'après la moyenne des premiers cours cotés sur le marché Euronext Paris durant tous les jours de bourse inclus dans la période de souscription.

*Le Conseil d'administration*  
Le 25 septembre 2009